



Communiqué

Chapitre Laurentides-Lanaudière

Volume 14

24 février 2026

Numéro 1



Président

Pierre M. Lussier
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-898-6057
pierremfussier@videotron.ca

Vice-président

Yvon Lemaire
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-943-6203
lemairey@videotron.ca

Secrétaire-Trésorier

René Pinsonneault
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-792-7733
renepinsonneault@videotron.ca

Messag



Je vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2026 et santé à vous et à vos familles. Merci à tous nos supporteurs qui nous accompagnent depuis plusieurs années et aux nouveaux membres qui se sont joints à nous depuis peu. C'est grâce à votre support que le chapitre se porte bien et que nous pouvons organiser dîners et activités. Merci à Yvon et René pour leur dévouement et support au chapitre.

Merci à Michel Racine pour le bon travail qu'il a effectué avec nous ces deux dernières années. Merci à nos bénévoles du chapitre qui ont contribué pour 6,420 heures dans différents organismes à but non lucratif.

Je vous invite à regarder le site heritageclub.ca pour voir les activités du chapitre et des autres chapitres de la région.

Si vous avez une adresse courriel prière de nous en informer.

A compter d'immédiatement, afin de diminuer nos coûts et surtout diminuer la charge de travail, nous désirons vous informer que tous nos communiqués seront envoyés uniquement par courriel. Si vous désirez absolument une copie papier bien vouloir nous en informer et nous honorerons votre demande.

Merci et au plaisir de vous voir à nos dîners

Amicalement

Le président

Pierre M. Lussier

Pierre M. Lussier

Évènements à venir

- **Mercredi le 4 mars** dîner mensuel chez Nickels à Laval.
- **Mercredi le 1^{er} avril** dîner mensuel et assemblée annuelle à la Cabane à sucre Lalande à St-Eustache.
- **Mercredi le 6 mai** dîner mensuel au Station Sports à Laval
- **Mercredi le 3 juin** dîner mensuel au restaurant Le Mirage à Laval.

Des outils numériques pour EXPRIMER SA GRATITUDE

Vous aimeriez manifester votre gratitude à des proches que vous ne pouvez voir en personne? Le Web regorge d'outils pour vous aider. En voici quelques-uns pour rappeler à vos amis et à votre famille à quel point vous les appréciez.

Optez pour une carte-cadeau virtuelle

Rien de tel qu'une carte-cadeau pour faire plaisir! Vous avez l'embarras du choix : restauration à domicile, plate-forme de diffusion en continu, boutique d'applications, etc. Ajoutez aussi une note expliquant la raison de votre geste.

Créez un message vidéo

Immortalisez votre gratitude au moyen d'une courte vidéo que vous n'aurez qu'à transmettre au destinataire. Remerciez cette personne d'être là pour vous en faisant l'éloge de ses qualités. Voilà une excellente manière d'échanger face à face, même à distance.

Partagez un « souvenir » par l'entremise des médias sociaux

Voici une façon simple et efficace de revivre un moment exceptionnel passé en compagnie d'un être d'exception. Résumez en quelques mots pourquoi vous chérissez cet instant.

Envoyez une carte électronique

Choisissez une carte en ligne et personnalisez-la en y ajoutant des photos. Certains services permettent aussi à plusieurs personnes de signer numériquement la carte pour souligner les grands événements, comme les fêtes, les anniversaires, etc.

Essayez ces plates-formes :
GroupGreeting, Punchbowl, Blue Mountain

Sélectionnez une citation inspirante

Vous pensez qu'une citation ou une vidéo précise pourrait plaire à l'un de vos amis? Envoyez-la-lui par message privé ou par texto, assortie d'un « Je pense à toi! » bien senti.

Faites livrer un colis-surprise

Matérialisez votre gratitude en expédiant par la poste un petit quelque chose qui fera sourire. Il peut s'agir d'une tasse à café ou d'un calepin, ou encore d'un dessin ou d'une de vos créations représentant cette personne.

Marcel Anctil
Courtier immobilier résidentiel
ROYAL LEPAGE HUMANIA
450.712.4879

www.marcelanctil.com



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi le 1^{er} avril 2026. à 11h30

Notre partie de sucre annuelle aura lieu cette année à la cabane à sucre « **Chez Lalande** » situé au 862, Montée Laurin à St-Eustache.

Après nous être sucré le bec, nous aurons notre assemblée générale annuelle, laquelle sera suivie des élections pour les postes à combler soit ceux de président et 1^{er} vice-président.

Le coût est de 38.00\$ et pour les cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 35.00\$ (taxes et pourboire inclus). Veuillez s'il vous plaît compléter le coupon-réponse ci-dessous et nous le retourner avant le 16 mars 2026.

Comme à l'habitude vos parents et amis sont toujours les bienvenus.

À retourner au chapitre avant le 16 mars 2026

PARTIE DE SUCRE	
À la cabane à sucre Chez Lalande	
Mercredi le 1er avril 2026	
NOM :	TÉL :
Coût : 38.00\$ Nombre de personne(s) _____ X 38.00\$ = _____	
Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière	
Coût : 35.00\$ Nombre de personne(s) _____ X 35.00\$ _____	
TOTAL :	Nombre de personne(s) _____ Total = _____

Envoyer le à : 157, Boul des Prairies, Laval, QC H7N 1A0

ou par virement interac à renepinsonneault@videotron.ca

(question : nom du club, réponse : heritage)

Table de 8 ou 10 personnes nous fournir la liste de noms.

Le chapitre s'implique financièrement dans la communauté !

Notre devise ! « L'entraide à son meilleur »

Les photos ci-dessous ont été prises, en novembre, lors de la remise de quatre chèques de 500.00\$ et d'un de 250.00\$ aux organismes locaux auprès desquelles le chapitre s'implique. Voilà à quoi serve les dons que vous faites au club plus les cotisations volontaires.

M. Pierre Lussier a remis un chèque de 500.00\$ à La Maison de la Famille de Bois-des-Filion. Sur la photo Mme Caroline Bolduc et Pierre Lussier.



M. Pierre M. Lussier a remis un chèque de 500.00\$ au Service d'Aide St-Maurice. Sur la photo M. Bilodeau



M. René Pinsonneault a remis 1 chèque de 500\$ pour le club des Dîneurs de l'École François-Perrot sur la photo Marc Deslauriers accepte le chèque pour l'École.



M. Alain Richard a remis un chèque de 250.00\$ à la St-Vincent de Paul de Laval-Ouest.



Michel Racine a remis un chèque de 500\$ à Julie Brisebois pour la maison d'hébergement le Préfixe



Regard sur les dernières activités

Le dîner du mois de novembre a eu lieu au Restaurant Nickels à Laval et a réuni 53 personnes.



Regard sur les dernières activités

Le dîner du mois de janvier a eu lieu au restaurant Au Vieux Duluth à Laval et a réuni 34 personnes.



Regard sur les dernières activités

Le dîner du mois de décembre a eu lieu à La cabane à sucre Lalande à St-Eustache et a réuni 101 personnes.



Regard sur les dernières activités

Le dîner du mois de février à eu lieu à La Casa Grecque à St-Eustache et a réuni 34 personnes.





Pour vous renseigner davantage
ou obtenir une soumission :

1 866 606-3362

Assurance voyage MEDOC^{MD}

Ou visitez :

Johnson.ca/MEDOC

JOHNSON
ASSURANCE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson » ou « JI »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de JI. L'assurance voyage MEDOC^{MD} est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administrée par JI. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. L'assistance voyage est fournie par Gestion Global Excel Inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions, les frais supplémentaires et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance et peuvent varier selon la province ou le territoire. Le libellé de la police d'assurance prévaut. JI et la RSA sont des filiales apparentées. ¹ Selon une comparaison entre le Régime de base MEDOC 40-jours et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ² Certaines garanties ne s'appliquent pas dans votre province ou territoire de résidence. ³ Dans la mesure du possible, la facturation directe des frais de soins médicaux d'urgence admissibles est incluse lorsque vous téléphonez au Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC^{MD} pour signaler la situation d'urgence et que le fournisseur de services médicaux accepte de facturer directement le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC^{MD}. Reportez-vous au libellé de votre police d'assurance pour vous renseigner davantage sur l'assistance de paiement. ⁴ Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. Les garanties d'assurance Annulation, Interruption et Retard de voyage ne s'appliquent qu'aux réservations de voyage faites avant la date de départ. ⁵ Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire seulement. D'autres restrictions peuvent s'appliquer.



**PASSEZ VOTRE
RETRAITE COMME
BON VOUS SEMBLE,
NOUS SOMMES
TOUJOURS À
VOS CÔTÉS.**



**Des économies et des
avantages en matière
d'assurances voyage
pour les membres du
Club Héritage**



JOHNSON
ASSURANCE



Dîner des chapitres du club Héritage

Organisé par le chapitre Laurentides-Lanaudière

Invitation aux membres des chapitres

Laurentides-Lanaudière, Maisonneuve, Richelieu et Ville-Marie

à un dîner rencontre sous le signe de l'amitié, afin de profiter de l'occasion pour fraterniser avec d'anciens collègues et amis(es).

Mercredi le 19 août 2026 à compter de 11 h 30

MÉCHOUI

Cabane à sucre Lalande situé au 862, Montée Laurin, à St-Eustache.

PRIX : 40,00 \$ par personne, taxes et pourboire inclus.

- Menu du repas : Méchoui
 - Soupe,
 - Porc,
 - Bœuf,
 - Dinde,
 - Pain, marinades,
 - Patate maison
 - Table à dessert
- Crêpes avec fruits (spécial Club Héritage)
 - Thé, café et tisane.
- 1 verre de vin ou une bière en fût sera offert gratuitement à tous.

Coupon-réponse

Dîner des CHAPITRES du Club Héritage mercredi 19 août 2026

Nom : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Nombre de personnes : _____ X 40.00\$ = _____

Total : _____ \$

Chapitre :	☐	Laurentides-Lanaudière	☐	Richelieu
	☐	Maisonnette	☐	Ville-Marie

Faire votre paiement au nom du Club Héritage Chapitre Laurentides-Lanaudière avant le 3 août 20256

Expédiez à Club Héritage Chapitre Laurentides-Lanaudière, 157, Boul. des Prairies Laval, QC H7N 1A0.

Ou

Par virement interac à

renepinsonneault@videotron.ca

(question : nom du club, réponse : heritage)

Si vous êtes plusieurs personnes et désirez être assis à la même table dressez une liste des noms pour que l'on puisse vous réserver une table.

Table de 8 ou 10 personnes.

Président

Pierre M. Lussier
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-898-6057
pierremfussier@videotron.ca

Vice-président

Yvon Lemaire
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-943-6203
lemairey@videotron.ca

Secrétaire-Trésorier

René Pinsonneault
450-669-2625 Poste 2010
Cell: 514-792-7733
renepinsonneault@videotron.ca



RAPPORT FINANCIER DU CHAPITRE LAURENTIDES - LANAUDIÈRES 2025

RECETTES

Solde au 01 janvier 2025	8 353,19 \$
Subvention du National	1 000,00 \$
Cotisations 2025 / 2026	5 480,00 \$
Contribution Volontaire	3 395,00 \$
Dîner du mois / Cabane à sucre	
Golf / Dîner de Noël	27 525,00 \$
Dîner des Chapitres	
Dons reçu et Banque SOS	1 545,23 \$
Ristourne Caisse Pop.	5,68 \$

TOTAL 47 304,10 \$

DÉPENSES

Achat de cartes Cadeaux / Billets Loto Québec	1 277,62 \$
Achat de vins pour les dîners	45,00 \$
Prix du Comité	550,00 \$
Contribution Volontaire	1 890,00 \$
Donation	2 350,00 \$
Imprimerie / Papeterie / Cart. D'encre	1 615,12 \$
Frais de déplacement et dîner pour Trois-Rivières	693,30 \$
Dîner du mois / Cabane à sucre	
Golf / Dîner des Chapitres et de Noël	27 953,69 \$
Frais Bancaire	88,00 \$

TOTAL 36 462,73 \$

Balance à la fermeture

10 841,37 \$

NOTES

Dons reçus

Dons (1,468\$) Banque SOS (77,23\$)

DÉPENSES

Dons

500\$ à la Maison de la Famille de Bois des Filion
500\$ à Service d'aide St-Maurice
250\$ à la St-Vincent de Paul St-Théophile
500\$ au club des Dîneurs de François-Perrot
500\$ à Maison d'hébergement le Préfixe
100\$ à Maison des Grands-Parents (Trois-Rivières)

Total de \$2,350.00

Cadeaux

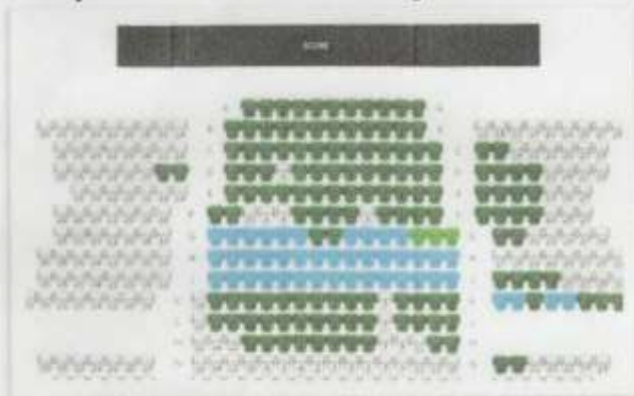
Billets Loto-Québec 770\$ / Quillethon 100\$
IGA + McDonald + Panier cadeaux 407,62\$

Total de \$1,277.62



Le Duplex, l'hilarante comédie qui a triomphé à Paris, débarque au Québec pour la toute première fois! Cette pièce de Didier Caron, portée par les excellents comédiens Sophie Faucher, Sylvain Marcel, Valérie Blais et François Massicotte, promet une bonne dose de folie, des éclats de rire... et des voisins qui n'ont rien vu venir! Faites connaissance avec les Bergeron, qui habitent le dernier étage d'un immeuble. Ils s'y sentent tellement bien qu'ils rêvent d'agrandir leur nid en récupérant l'appartement des Tessier, leurs charmants amis et voisins du dessous, afin de se créer une résidence sur deux étages. Mais les Tessier sont heureux chez eux et n'ont aucune intention de faire leurs boîtes. Les Bergeron devront utiliser tous les moyens possibles pour arriver à leur fin et enfin faire quitter leurs voisins. S'ensuit une succession de plans tordus, de manigances douteuses et de quiproquos savoureux qui mettront à rude épreuve leur amitié... et leurs murs mitoyens!

Le Duplex : évincer ses voisins n'a jamais été aussi drôle!



Prix des billets: 59 \$

Samedi 1er août 2026, 15h00

Théâtre Hector-Charland
225, boul. de L'Ange-Gardien
L'Assomption, Qc
J5W 4M6

 Sièges réservés au chapitre

Réservez dès maintenant (voir le coupon-réponse ci-joint)

S.V.P., faire parvenir ce coupon-réponse accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

Club Héritage – Chapitre Maisonneuve
BP Montréal-St-Michel, C.P. 217
1987 rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec) H2E 1T0

Ou par virement INTERAC Destinataire : paiementsmaisonneuve@gmail.com

Question de sécurité : **theatre** (en lettres minuscules) Avec comme réponse : **2026**

Coupon-réponse

Pièce de théâtre Le Duplex, payable comptant, par chèque, au plus tard le 16 juin 2026

Nom(s) : _____

No. de téléphone : _____

Nombre de personnes : _____ x 59,00 \$

Total : _____ \$

Bonjour,

Notre équipe marketing a créé des publications pour les réseaux sociaux et nous espérons que vous pourrez les partager sur vos plateformes ou dans bulletins d'information.

Détails du concours :

Le concours est ouvert jusqu'au 30 avril 2026.

À gagner : 5 bons de voyage de 10 000 \$ chacun.

Ce concours est ouvert aux résidents canadiens majeurs de leur province de résidence au moment de leur participation.

Une seule participation par personne.

Page d'inscription au concours (FR) belairdirect.com/passeportconcours

Vous trouverez ci-joint le texte et les images pour les publications.

Merci de bien vouloir me confirmer que vous partagez ces publications sur vos réseaux sociaux.

Merci,

Lynn



